

INSCRIPTION

ETUDIANT RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE

- **Candidat à une inscription en première année du cycle de bachelier (bloc 1)**

L'inscription est validée lorsque tous les documents sont rentrés au secrétariat et que le paiement a été effectué.

Documents à remettre lors de l'inscription : (vous devez vous charger de faire les copies)

- Fiche de candidat à l'inscription (voir site Isib)
- Formule provisoire originale du CESS ou copie du CESS ou BAC étranger
- Equivalence pour le BAC étranger (donnant accès aux études de type long technique)
- 2 photos d'identité
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Justificatifs d'activités depuis l'obtention du diplôme du secondaire (attestations de fréquentations avec résultats ou attestation de travail, etc...)
- Une attestation d'apurement de dettes (si déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur précédemment)
- Le bilan de santé (si déjà été inscrit dans l'enseignement supérieur)

Attention : pour demander à intégrer une école de la FWB lors de la rentrée de septembre 2017, la totalité du dossier de demande d'équivalence (documents + paiement) doit être en possession du service avant le 15 juillet 2017.

Par courrier : DGEO - Service des équivalences de l'enseignement secondaire
Rue A. Lavallée 1 - 1080 Bruxelles

Par internet : <http://www.equivalences.cfwb.be> <http://www.cfwb.be/equival>
Ce service est totalelement indépendant de la Haute Ecole. Les renseignements et le suivi des demandes ne peuvent être obtenus qu'auprès de cette instance.

Heures d'ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 15h00

- **Candidat à une inscription autre que la 1^{ère} année du cycle de bachelier**

L'inscription est validée lorsque tous les documents sont rentrés au secrétariat.

Documents à remettre lors de l'inscription : (vous devez vous charger de faire les copies)

- Fiche de candidat à l'inscription (*voir site Isib*)
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité
- 2 photos d'identité récentes
- Une lettre de motivation adressée à Madame la Directrice, Karin Van Loon
- Les copies conformes des attestations de réussite et des diplômes
- Les justificatifs des activités depuis l'obtention du diplôme secondaire
- Le détail des notes obtenues lors des études supérieures (bulletins)
- Le programme détaillé des études supérieures (plans de cours, contenus des cours)
- Une attestation d'apurement de dettes de l'ancienne Haute Ecole ou Université
- Bilan de santé (ancienne Haute Ecole ou Université)

Inscription en Bachelier :

Pour les étudiants ayant obtenu leur diplôme du secondaire à l'étranger, une demande d'équivalence de votre diplôme étranger doit être faite auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles au plus tard le 14 juillet.

Service des équivalences de l'enseignement obligatoire

Rue A. Lavallée, 1 - 1080 Bruxelles - 02/690.86.86

Veuillez consulter le site «Enseignement.be/équivalence» pour de plus amples renseignements.

Inscription en Master : l'équivalence n'est pas nécessaire.

- **Frais d'inscription** :

Le paiement des frais d'inscription peut être effectué soit par bancontact ou au moyen d'un bulletin de versement disponibles au secrétariat de l'ISIB, rue Royale, 150 à 1000 Bruxelles.

Prix pour l'année académique 2016-2017 :

1ère Bachelier : 835,00 €

2ème Bachelier : 835,00 €

3ème Bachelier : 835,00 €

1ère Master : 835,00 €

2ème Master : 835,00 €

+ Syllabi : 70 €